Gobelets réutilisables

Communauté d'Agglomération d'Angers Loire Métropole

Auteur :

Bp 80 011

49105 Angers

Voir le site internet

Caroline Lucas

caroline.lucas@angersloiremetropole.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Dans le cadre du programme local de prévention et de réduction des déchets et de l'usine Biopole (valorisation des OMr)

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Déduire la quantités de gobelets jetables utilisés lors des manifestations, évènements sportifs ou culturels
- Sensibiliser à la réduction des déchets
- Réduire la quantité de gobelets jetables à l'usine Biopole

Résultats quantitatifs

L'opération a débuté en septembre 2012.

- De fin septembre à décembre 2012, 3470 gobelets ont été prêtés pour 9 manifestations

- Au premier semestre 2013, 2765 gobelets ont été prêtés pour 7 manifestations

Résultats qualitatifs

Sensibilisation du public lors de ces manifestations.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Juillet 2012: consultation et maquettage
- Fin juillet 2012: commande de 2 000 gobelets
- Août 2012: livraison des gobelets
- Début septembre 2012: 1ère utilisation lors des accroche-coeurs
- 2ème semestre 2013: recherche de prestataire pour assurer la gestion du prêt et le lavage des gobelets
- 2ème semestre 2013: achat de 10 000 gobelets supplémentaires
- 2ème semestre 2013: communiquer plus largement

Moyens humains

- La chargée de mission prévention des déchets
- Le service communication
- le prestataire qui assure la gestion, le stockage et le lavage des gobelets

Moyens financiers

- Achats de 2 000 gobelets: 1022 euros
- Achats de 10 000 gobelets: 3995 euros
- Prestation de lavage/stockage/gestion: coût au gobelet lavé

Moyens techniques

Retours d'expérience des autres collectivités.

Partenaires mobilisés

- Service Prévention-tri-valorisation
- Direction de l'Action culturelle, des sports et Loisirs
- Direction de la communication

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette opération est reproductible.

Difficultés rencontrées

Le prêt est gratuit

Angers Loire Métropole facture 0,60 euros pour tout gobelet non restitué ou non lavé.

Recommandations éventuelles

Le nombre de gobelets diminue rapidement du fait des gobelets non restitués.

Il est donc nécessaire d'en avoir un stock suffisant pour débuter.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONSOMMATION DURABLE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW
alexandre.bonne@smile.fr
Direction régionale toutes les régions